

Lumières du 8 décembre (2018) ... et Hanoukka

Le 8 décembre prochain, Lyon, comme chaque année, va être inondé de lumières. Aux humbles lumignons traditionnels qui brûleront sur les rebords des fenêtres s'ajouteront les mille feux qui brilleront dans les rues du centre et les places, sur les monuments, les églises, l'Hôtel de Ville, l'Opéra, la Cathédrale, Fourvière et St Nizier. C'est du moins ce à quoi l'on s'attend, et l'on viendra d'un peu partout pour se réjouir de ce spectacle. Et comme chaque année aussi, quand Hanoukka a lieu comme cette année en même temps, on allumera le soir même, dans les foyers juifs, l'une des huit lumières de Hanoukka, cette fois la septième. Quels rapports entre ces flots d'illuminations déversées par de gros projecteurs ou mille ampoules électriques, et ces discrètes flammes qui brilleront à l'intérieur des maisons juives, ou peut-être à leurs fenêtres ? À première vue – si l'on peut dire – aucun. Et pourtant...

Les lumières de Hanoukka rappellent, nous le savons, cette lumière qui brilla dans le Temple rendu à son service après sa profanation par le souverain Antiochus Épiphane qui y avait installé une statue de Jupiter Olympien (165-163 avant l'ère courante). L'huile qui devait alimenter le chandelier ne suffisait que pour un jour, et pourtant, – comme le rapporte la tradition – les sept flammes, symboles de la Présence divine, brillèrent pendant huit jours. Petite lumière obstinée qui ne veut pas s'éteindre et qui brille encore dans les maisons juives et les synagogues.

Le sens de Hanoukka se puise dans son origine. Il faut en faire autant pour les lumières lyonnaises du 8 décembre. Une statue érigée en l'honneur de la Vierge devait être inaugurée le 8 décembre 1852. Mais les organisateurs avaient repoussé la manifestation au dimanche suivant, à cause d'un orage survenu le matin. Le temps s'améliora dans l'après-midi, et dans la soirée la population lyonnaise alluma spontanément lumières et feux de Bengale dans la ville. On fêtait l'Immaculée Conception à cette date, alors que le dogme ne devait en être promulgué que deux ans plus tard. En réalité, cette inauguration avait été prévue pour le 8 septembre précédent, fête de la naissance de la Vierge.

Or, la tradition chrétienne des premiers siècles nous livre de beaux récits qui illustrent cet événement. On les trouve en particulier dans le *Protévangile de Jacques*, ou *Nativité de Marie*. En réalité, le récit s'étend de la naissance de Marie à celle de Jésus. Le thème des lumières se développe à l'occasion de la présentation de l'enfant au Temple. Cette histoire ne repose évidemment sur aucun événement historique : il s'agit d'un pur midrash chrétien, révélateur de la piété des premiers siècles à l'égard de la Vierge. Son influence fut très grande spécialement en Orient et par la suite en Occident. Ce texte est certainement très ancien. Il pourrait répondre aux attaques de Celse dans son ouvrage intitulé *Discours véritable* (178-180) où le philosophe polémique contre le christianisme. La mère de Jésus y est présentée sous des traits caricaturaux.

La naissance de Marie tient du miracle. Lorsque l'enfant a six mois, sa mère Anne décide de la conduire au Temple. En attendant, elle la met à part dans une chambre transformée en sanctuaire où elle ne prend rien de profane ou d'impur (*Protév Jc 6,1*). Marie ayant atteint l'âge d'un an, son père Joachim « fit un grand festin et invita les grands prêtres, les prêtres, les scribes, le conseil des Anciens et tout le peuple d'Israël. Et Joachim apporta sa fille aux prêtres, et ils la bénirent, disant : “Dieu de nos pères, bénis cette enfant et donne-lui un nom illustre à jamais, dans toutes les générations.” Et tout le peuple dit : “Qu'il en soit ainsi. Amen.” Et ils l'apportèrent aux grands prêtres. Ceux-ci la bénirent... » (*Protév Jc 6,2*).

« Quand l'enfant eu trois ans, son père « Joachim dit : “Appelons les filles des Hébreux qui sont sans tache ; qu'elles prennent chacune une lampe, et que ces lampes soient allumées, pour que Marie ne se retourne pas en arrière, et que son cœur ne soit pas captif hors du Temple du Seigneur.” Et le prêtre la reçut, et l'ayant embrassée, il la bénit et dit : “Le Seigneur Dieu a exalté ton nom dans toutes les générations. En toi, aux derniers jours, le Seigneur manifestera la rédemption aux fils d'Israël.” Et il la plaça sur le troisième degré de l'autel. Et le Seigneur fit descendre sa grâce sur elle. Et ses pieds se mirent à danser, et toute la maison d'Israël l'aima. » (*Protév Jc 7,2-3*). « Marie demeurait dans le Temple du Seigneur comme une colombe et recevait de la nourriture de la main d'un ange. » (*Protév Jc 8,1*).

À l'âge de 12 ans, Marie va devenir femme et ne peut plus demeurer dans le Temple. Le grand prêtre entre alors dans le Saint des Saints pour demander conseil sur ce qu'il faut faire à son sujet. L'oracle divin lui indique la marche à suivre : convoquer les veufs du peuple, chacun munis d'un rameau. Le prêtre introduit ces rameaux dans le Temple, puis les restitue à leurs possesseurs. Du rameau de Joseph sort une colombe qui se pose sur sa tête. Joseph prend la jeune fille sous sa garde. Dans sa maison elle tisse le voile qui doit fermer l'entrée du Saint des Saints dans le Temple. (*Protév Jc 8,2-10,3*).

On le voit, cette tradition chrétienne, très commentée et développée par la suite, se représente l'enfance de Marie au plus intime du cœur d'Israël, au plus près de la présence divine, là où seuls les prêtres ont accès. Elle est accueillie et aimée par tout Israël, bénie par les prêtres. Lorsqu'elle a trois ans, les filles d'Israël la conduisent au Temple, munies chacune de lumières qui la guident jusqu'au lieu où brille la lumière du Temple.

Si les chrétiens remontent à leur source, peut-être trouveront-ils, bien en amont des feux triomphants et profanes du 8 décembre, la petite lumière de Hanoukka ?

Jean Massonnet

* * *

(Le *Protévangile de Jacques* est édité en traduction française dans les *Écrits apocryphes chrétiens*, I, sous la direction de François Bovon et Pierre Geoltrain, [Bibliothèque de la Pléiade], Gallimard, 1997, p. 73-104)